

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 10–13 novembre 2014

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Point 4 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2014/4-C
16 octobre 2014
ORIGINAL: ANGLAIS

POINT SUR LA COLLABORATION ENTRE LES INSTITUTIONS AYANT LEUR SIÈGE À ROME

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directrice, PGR*: Mme M. Tamamura tél.: 066513-2175

Fonctionnaire chargé des relations extérieures, PGR: M. A. Hansen tél.: 066513-6327

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Unité chargée des questions concernant les organismes ayant leur siège à Rome et le CSA

RÉSUMÉ

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds international de développement agricole et le PAM ont poursuivi leur collaboration en 2013 et 2014. Parallèlement aux réunions périodiques tenues par les dirigeants pour discuter des priorités communes de l'après-2015, de l'appui au Comité de la sécurité alimentaire mondiale et du renforcement de la résilience, cette collaboration s'est déployée à tous les niveaux dans les domaines suivants: i) aide à la formulation des politiques, connaissances et suivi; ii) opérations; iii) sensibilisation et communication; et iv) administration. Elle a le plus souvent eu pour cadre les opérations menées dans les pays.

Les résultats sont les suivants:

- renforcement de la coordination des initiatives mondiales relatives à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à l'agriculture durable, comme le programme de développement pour l'après-2015 et le Défi Faim zéro;
- coordination de l'aide financière et en nature accordée au Comité de la sécurité alimentaire mondiale et adoption dans ce contexte de nouvelles recommandations et directives;
- intensification du dialogue et de la coordination dans les domaines de la nutrition, de la petite agriculture, de la résilience et de la lutte contre les pertes et le gaspillage de produits alimentaires;
- resserrement de la collaboration trilatérale entre les institutions établies à Rome dans le cadre des opérations menées dans les pays; et
- remise du prix d'excellence de la collaboration à l'échelle nationale destiné à récompenser les équipes de pays incarnant le mieux l'esprit de partenariat entre les institutions ayant leur siège à Rome.

Pour favoriser la collaboration entre les institutions sises à Rome, le PAM a mis en place une plateforme interactive de partage des connaissances sur laquelle on peut trouver des textes d'accords et d'autres documents comme les notes pour le dossier établies à l'issue des réunions des chefs de secrétariat, ainsi que des informations sur les pratiques optimales et les enseignements tirés de l'expérience. Il a également lancé la publication d'un bulletin semestriel d'information sur les nouvelles initiatives et propositions de collaboration.

Dans la période à venir, la collaboration continuera de s'articuler autour des grands axes suivants: appui aux processus mondiaux concernant la sécurité alimentaire et la nutrition, harmonisation des modalités d'action en faveur de la résilience, préparation de la phase post-expérimentale de l'initiative Achats au service du progrès, sensibilisation à la nécessité de réduire les pertes et le gaspillage de produits alimentaires, et amélioration de l'efficacité et de l'efficience.

PRÉSENTATION

1. Le présent document fait le point sur la collaboration entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le PAM; il rend compte des résultats de leurs initiatives communes et de celles qui ont été mises en œuvre depuis le dernier bilan, décrit les pratiques optimales et les enseignements dégagés, et présente les activités envisagées pour l'avenir.
2. Les principes sur lesquels repose la collaboration entre la FAO, le FIDA et le PAM sont énoncés dans le document de 2009 intitulé "Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome"¹, auquel fait également référence le document de 2014 consacré à la "Stratégie institutionnelle du PAM en matière de partenariat (2014–2017)"².
3. Les données qualitatives figurant dans le présent document sont tirées de la base de connaissances interactive sur la collaboration entre les institutions sises à Rome; créée en juin 2014, cette plateforme couvre toutes les activités menées au niveau central, régional et national. En juillet 2014, le PAM a lancé la publication d'un bulletin semestriel d'information sur les travaux menés en collaboration par les institutions sises à Rome au niveau mondial, régional et national.

POLITIQUES, PROGRAMMES ET OPÉRATIONS

Appui à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à l'agriculture durable

⇒ *Processus de l'après-2015*

4. Dans le cadre de l'appui technique que le système des Nations Unies apporte aux débats intergouvernementaux sur le programme de développement pour l'après-2015, les institutions ayant leur siège à Rome se sont chargées de préparer les documents techniques, les dossiers et les notes statistiques que les États membres ont examinés au cours des huit sessions du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable, qui se sont achevées en février 2014. Les notes ont été utiles aux États membres lors de l'examen des enjeux, des priorités et des thématiques ayant trait au développement durable.
5. En mars 2014, les institutions sises à Rome ont achevé la mise au point d'une série d'objectifs et d'indicateurs proposés pour l'après-2015 en matière de sécurité alimentaire, de nutrition et d'agriculture durable, en conformité avec ceux de l'initiative Défi Faim zéro. Les propositions ont été formulées à l'issue de plusieurs ateliers organisés entre décembre 2013 et mars 2014, auxquels ont participé des représentants des institutions sises à Rome, de Bioversity International et du Secrétariat unique des Nations Unies pour l'après-2015, à New York.
6. En qualité de co-chefs de file des activités menées dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de l'agriculture durable, les organismes ayant leur siège à Rome ont continué d'apporter leur soutien au Groupe de travail ouvert pendant l'établissement de son rapport final. Ce rapport, qui reflète dans une large mesure la contribution conjointe des trois organismes, a été parachevé en juillet 2014. L'Assemblée générale des Nations Unies, qui en était saisie à sa soixante-huitième session, a décidé que la proposition du Groupe de

¹ WFP/EB.2/2009/11-C.

² WFP/EB.A/2014/5-B.

travail ouvert "servira[it] de base principale aux fins de l'insertion des objectifs de développement durable dans le programme de développement de l'après-2015"³.

⇒ *Défi Faim zéro*

7. En leur qualité de membres de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, les institutions ayant leur siège à Rome ont contribué à la mise en œuvre de la stratégie Faim zéro et de ses objectifs, à savoir: i) garantir l'accès universel à une alimentation adéquate tout au long de l'année; ii) éliminer le retard de croissance chez les enfants de moins de 2 ans; iii) sécuriser durablement les systèmes alimentaires; iv) accroître de 100 pour cent la productivité et les revenus des petits exploitants; et v) ramener à zéro les pertes ou le gaspillage de produits alimentaires.
8. Des plans nationaux axés sur le Défi Faim zéro sont en cours d'élaboration dans plusieurs des pays pilotes. Au Timor-Leste, par exemple, ces plans ont déjà été mis au point par le Conseil national de la sécurité alimentaire, de la souveraineté et de la nutrition, sous la responsabilité du Ministère de l'agriculture, en collaboration avec la FAO et avec l'appui du PAM.

⇒ *Comité de la sécurité alimentaire mondiale*

9. En 2013, les institutions dont le siège est à Rome ont continué d'appuyer le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) réformé, qui est en passe de devenir la première instance internationale et intergouvernementale intégrée pour les parties prenantes qui œuvrent de concert en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition pour tous. Elles fournissent un appui technique aux fins de l'élaboration de principes, de recommandations pratiques et de directives: le FIDA, par exemple, a dirigé la formulation de recommandations pratiques pour l'investissement en faveur de la petite agriculture sur la base d'un rapport du Groupe d'experts de haut niveau. Le CSA a adopté ces recommandations lors de sa quarantième séance plénière.
10. Les institutions sises à Rome aident actuellement le CSA à mettre au point les principes pour un investissement agricole responsable, ainsi que des activités visant à lutter contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition durant les crises prolongées, ou encore des recommandations pratiques en matière de pertes et de gaspillage alimentaires, pour adoption par le CSA à sa quarante et unième session plénière, en octobre 2014, ou ultérieurement. La FAO et le PAM assument tous deux la responsabilité de l'action menée en ce qui concerne les situations de crise prolongées, et le PAM est l'organisme chef de file pour ce qui est de l'élaboration de recommandations pratiques relatives aux pertes et au gaspillage alimentaires.
11. Les institutions ayant leur siège à Rome sont représentées au comité consultatif qui épaulé le bureau du CSA et fournissent un appui technique dans d'autres domaines de travail, notamment l'élaboration d'un cadre pour le suivi des décisions et recommandations du CSA. Elles continuent d'apporter leur concours au secrétariat du CSA au moyen de contributions financières et en nature.

⇒ *2014, Année internationale de l'agriculture familiale*

12. Les organismes ayant leur siège à Rome participent à l'Année internationale de l'agriculture familiale, dont l'objectif est de venir en aide aux petites exploitations individuelles grâce à des politiques qui leur permettront de réaliser leur potentiel en

³ Résolution A/RES/68/309 de l'Assemblée générale des Nations Unies (septembre 2014).

contribuant à la sécurité alimentaire. La FAO est à la tête du comité de pilotage, qui se compose de représentants du FIDA, du PAM, de 12 États membres et d'organisations non gouvernementales, et guide l'exécution des activités. Les institutions ayant leur siège à Rome ont institué leur propre comité de pilotage afin de renforcer les activités entreprises au titre de cet événement. Six réunions régionales multipartites ont permis de mieux faire connaître l'agriculture familiale, d'éclairer les enjeux de l'investissement agricole, et d'expliquer les politiques à mettre en œuvre en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Une réunion mondiale sera organisée à Rome à la fin d'octobre 2014.

Améliorer l'accès, en tout temps, à une alimentation adéquate

⇒ Module mondial de la sécurité alimentaire

13. Le module mondial de la sécurité alimentaire coordonne les questions ayant trait à la sécurité alimentaire dans le cadre des mesures de préparation, des interventions d'urgence et de l'action menée en faveur du relèvement aux niveaux national et mondial, en s'attachant à remédier aux problèmes liés à la disponibilité, à l'accessibilité et à l'utilisation des produits alimentaires. La FAO et le PAM codirigent ce module, actuellement mis à contribution dans le cadre des interventions d'urgence de niveau 3 en Iraq, en République centrafricaine et au Soudan du Sud. Le module mondial contribue également à la coordination de l'intervention régionale syrienne et examine les options possibles en matière de coordination des activités menées en réponse à l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, tout en apportant sans relâche un appui dans le cadre de plusieurs crises prolongées, notamment en Afghanistan, en Somalie et au Yémen. À l'échelle mondiale, on dénombre quelque 18 modules de la sécurité alimentaire officiels et 24 autres mécanismes de coordination en matière de sécurité alimentaire.

⇒ Évaluations de la sécurité alimentaire, systèmes d'information et analyses

14. Le PAM et la FAO ont effectué des missions conjointes d'évaluation des récoltes et de la sécurité alimentaire à la demande des gouvernements de la République centrafricaine, de la République populaire démocratique de Corée et du Soudan du Sud. Au Soudan du Sud, la FAO a également pris part aux évaluations du système de surveillance de la sécurité alimentaire conduites par le PAM en février, juin et octobre 2013. Les deux organismes collaborent aussi aux analyses des besoins et des moyens d'existence effectuées chaque année avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Gouvernement sud-soudanais; la contribution de chacun est fonction de ses compétences spécialisées.

15. Le PAM et la FAO apportent leur appui au Cadre intégré de classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire (IPC) et mènent à ce titre des analyses avec d'autres partenaires, qui aboutissent à des déclarations communes sur la gravité et l'étendue de l'insécurité alimentaire dans les pays touchés. Les deux institutions sont également membres du Comité directeur mondial de l'IPC. Exemples récents de cette collaboration, elles dirigent conjointement les activités relevant de l'IPC au Pakistan depuis 2012, en coopération avec les partenaires du module mondial de la sécurité alimentaire, et procèdent actuellement à des analyses à Djibouti, en République démocratique du Congo et aux Philippines.

16. En 2013, le PAM, la FAO et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) ont établi une communauté de pratiques mondiale, qui regroupe 700 membres sous l'égide du Réseau d'information sur la sécurité alimentaire, ayant vocation à aider les pays et les régions à renforcer leurs systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition. Deux groupes de travail ont été créés pour harmoniser les

approches, et le Réseau a également élaboré et mis en œuvre un système d'évaluation des capacités, notamment au Soudan du Sud, afin de cartographier les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition, d'analyser les lacunes en matière de capacités institutionnelles et de trouver des solutions.

⇒ *L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde*

17. En 2013, la FAO, le FIDA et le PAM ont continué de collaborer à l'établissement de L'État de l'insécurité alimentaire dans le monde. Ces deux dernières années, ce rapport est allé au-delà de la seule mesure de la pénurie alimentaire, présentant des estimations actualisées de la sous-alimentation: y sont analysés un ensemble d'indicateurs de la sécurité alimentaire et exposées des situations nationales diverses. En 2013, les organismes ayant leur siège à Rome ont étudié les progrès effectués sur la voie de l'accomplissement dans plusieurs pays de l'objectif du Millénaire pour le développement relatif à la faim, en mettant l'accent sur les dimensions multiples de la sécurité alimentaire; en 2014, des études de cas ont été consacrées à la gouvernance en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

Améliorer la nutrition

⇒ *Réseau des Nations Unies pour la nutrition*

18. En juin 2013, les institutions ayant leur siège à Rome, l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) ont lancé le Réseau du système des Nations Unies pour l'initiative Renforcer la nutrition (SUN), qui réunit aujourd'hui 54 pays membres et cinq réseaux mondiaux auxquels coopèrent des pays, des donateurs, la société civile, le secteur privé et des organismes des Nations Unies. Les cinq institutions fondatrices constituent le groupe technique du réseau, qui est chargé de coordonner les travaux des organismes des Nations Unies touchant les politiques et l'appui aux plans nationaux relatifs à la nutrition.
19. Dans le cadre de l'initiative SUN, les institutions sises à Rome continueront d'appuyer les interventions visant à améliorer la nutrition au niveau national et à renforcer la collaboration et la coordination entre les organismes des Nations Unies à l'échelle mondiale. À cette fin, elles se sont engagées aux côtés de l'UNICEF et de l'OMS à appuyer le partenariat Efforts renouvelés contre la faim et la dénutrition chez les enfants (REACH) en vue de promouvoir l'adoption de politiques nationales de nutrition et le développement de capacités techniques dans ce domaine.

⇒ *Deuxième Conférence internationale sur la nutrition*

20. La deuxième Conférence internationale sur la nutrition se déroulera à Rome du 19 au 21 novembre 2014, soit 20 ans après la première, et visera à accélérer les progrès réalisés dans la lutte contre la faim et la malnutrition. La FAO et l'OMS coprésident le secrétariat de la conférence; le comité de pilotage comprend des représentants du PAM, du FIDA, de l'OMS, de l'IFPRI, de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, de l'UNICEF, de la Banque mondiale, de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire. Cette conférence sera l'occasion de faire un bilan et de définir les futures priorités en vue de pérenniser les progrès accomplis dans le cadre de l'initiative SUN.

Investir dans l'agriculture familiale

⇒ *Phase post-expérimentale de l'initiative Achats au service du progrès*

21. Un résultat notable de l'initiative Achats au service du progrès a été de rallier 200 partenaires à l'appui des petits exploitants. Il s'agit de gouvernements, d'organisations non gouvernementales, d'organismes des Nations Unies, d'universités et d'instituts de recherche, ou encore d'entités du secteur privé. Aux niveaux international et local, les organismes ayant leur siège à Rome demeurent des partenaires stratégiques et opérationnels dans le prolongement de la phase pilote de l'initiative Achats au service du progrès.

⇒ *Initiative nationale d'appui aux petits exploitants*

22. En collaboration avec le Gouvernement philippin, le PAM et la FAO sont en train de préparer un partenariat contre la faim et la pauvreté dont l'objectif est de rapprocher les petits exploitants des programmes publics d'alimentation. Cette décision a été prise au lendemain de la visite de deux ministres philippins au Centre d'excellence contre la faim du PAM à Brasilia, en juin 2013. La FAO, le PAM et les gouvernements philippin et brésilien ont signé une déclaration d'intention commune en novembre 2013.

Renforcer la résilience

⇒ *Appui aux initiatives régionales*

23. La FAO et le PAM ont travaillé de concert dans la Corne de l'Afrique pour renforcer la résilience au lendemain de la crise de 2011, en appuyant la plateforme régionale pour la résilience aux catastrophes et la viabilité établie par l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Les deux organismes sont également membres de l'Alliance mondiale pour l'action en faveur de la résilience aux sécheresses et de la croissance, qui a été lancée en avril 2012 afin de placer la résilience au cœur des activités de développement et d'appuyer les efforts déployés par les dirigeants nationaux et régionaux pour mettre fin aux crises provoquées par la sécheresse dans la Corne de l'Afrique.

24. En 2013, la collaboration dans le domaine de la résilience a conduit à la création de l'Unité d'analyse de la résilience, centre technique établi à Nairobi que dirige l'Autorité intergouvernementale pour le développement et qu'appuient la FAO, l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour le développement et le PAM. Cette unité vise les objectifs suivants: i) mesurer la résilience au niveau des ménages et des communautés; ii) établir une base d'éléments factuels sur les facteurs ayant une incidence sur la résilience; iii) mesurer l'efficacité des interventions afin d'étayer l'élaboration des politiques et des programmes; iv) optimiser l'efficacité des futures interventions et des mécanismes de reddition de comptes; et v) harmoniser les stratégies et coordonner les interventions.

25. La FAO et le PAM ont commencé à venir en aide aux gouvernements et aux instances nationales de la région arabe dans les domaines de la gestion des risques et de la réduction des vulnérabilités, en vue de trouver de nouveaux moyens de réduire les risques de catastrophe, en application du Cadre d'action de Hyogo (2005–2015). Dans le cadre de ces efforts, les deux organismes aborderont ensemble le thème de la sécheresse et de la rareté de l'eau lors d'une réunion régionale consacrée à la réduction des risques de catastrophe qui se tiendra en septembre 2014. Compte tenu de la rareté de l'eau dans la région, ils ont lancé une initiative conjointe sur la gestion des ressources hydriques en juin 2014, qui permettra de recenser les activités des partenaires.

26. En ce qui concerne le changement climatique, la collaboration des organismes ayant leur siège à Rome prend, entre autres, les formes suivantes: coordination du suivi des négociations menées au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques; présentation de contributions techniques conjointes; mise sur pied de manifestations parallèles conjointes et organisation de rencontres extérieures. Les trois organismes ont également coopéré au titre de Journées de l'agriculture, du Forum mondial sur les paysages et de la constitution d'une alliance mondiale pour une agriculture climatiquement rationnelle.

⇒ *Collaboration au niveau national en Somalie*

27. En raison de la nécessité d'interventions multisectorielles, les institutions ayant leur siège à Rome ont élaboré une stratégie commune en matière de résilience en Somalie, qui sera axée sur: i) les avoirs productifs, les possibilités d'emploi et l'accès à la nourriture; ii) l'accès aux services sociaux; et iii) la mise en place de filets de sécurité. Elles préparent en outre un plan opérationnel incluant de nouveaux domaines d'activité et donnant plus d'ampleur aux interventions existantes.

Réduction des pertes de produits alimentaires

⇒ *Conjuguer les efforts pour réduire les pertes de produits alimentaires*

28. En décembre 2013, les institutions sises à Rome ont conclu l'Accord-cadre triennal sur la réduction des pertes après-récolte afin de lutter contre le problème des pertes de produits alimentaires dans les pays en développement. L'accord, premier du genre, est assorti d'un budget de 2,7 millions de dollars É.-U. financé par le Gouvernement suisse. L'initiative permettra de partager les connaissances sur les moyens les plus efficaces d'atténuer les pertes après-récolte de produits alimentaires de base et d'aider les pays à adopter des politiques et des réglementations adéquates. L'évaluation et la réduction des pertes alimentaires au Burkina Faso, en République démocratique du Congo et en Ouganda est la première activité pilote prévue dans ce cadre.

Encourager la collaboration au niveau des pays

⇒ *Reconnaître les partenariats efficaces*

29. En 2014, le prix d'excellence décerné par les institutions sises à Rome en reconnaissance du travail mené en partenariat au niveau national pour lutter contre la faim et la malnutrition a été remis à l'équipe à l'œuvre en République démocratique du Congo. La cérémonie s'est déroulée le 6 juin 2014 au Siège du PAM. Malgré une situation d'urgence prolongée, la collaboration a permis d'obtenir des résultats tangibles en tirant parti des avantages comparatifs de chaque organisme. La mise en place d'un consortium sur lequel le Gouvernement peut s'appuyer pour apporter des améliorations dans le secteur agricole constitue un résultat important.

⇒ *Analyse de la collaboration à l'échelle nationale*

30. En 2013, les trois institutions établies à Rome ont collaboré dans le cadre de 16 projets menés dans 13 pays (11 projets dans 10 pays en 2012). Les principaux domaines de coopération au niveau des pays sont les projets agricoles, les évaluations conjointes de la sécurité alimentaire et les groupes thématiques, le développement des capacités, les initiatives de renforcement de la résilience, la préparation aux situations d'urgence et les opérations de secours.

31. En 2013, la FAO et le PAM ont collaboré à 108 projets dans 58 pays, et le FIDA et le PAM, à 18 projets dans 14 pays. La FAO et le PAM avaient collaboré à 105 projets dans 58 pays en 2012, et le FIDA et le PAM, à 11 projets dans 10 pays (voir l'annexe).
32. En 2013 toujours, la FAO et le FIDA ont collaboré dans le cadre de 25 projets: 3 de portée nationale, 9 de portée régionale et 13 de portée mondiale ou interrégionale. En 2012, les deux organismes avaient collaboré dans le cadre de 26 projets: 3 de portée nationale, 12 de portée régionale et 11 de portée mondiale ou interrégionale.

Encadré 1: Projets pilotes mis en œuvre au titre de l'initiative Unis dans l'action

Cabo Verde

L'équipe de pays des Nations Unies a fourni une assistance technique, et elle a planifié et mis en œuvre des activités de développement des capacités. Elle a souffert de l'absence d'harmonisation des procédures entre les organismes, sur le plan financier et en ce qui concerne les rapports à présenter.

Rwanda

Dans ce pays, la collaboration des institutions ayant leur siège à Rome porte sur les innovations en matière de programmation de l'assistance alimentaire, la protection sociale et le développement du jeune enfant, le développement agricole, l'appui aux initiatives de lutte contre la pauvreté mises en œuvre par les pouvoirs publics, et la conception et l'exécution d'une stratégie de réduction de la pauvreté.

République-Unie de Tanzanie

L'équipe de pays des Nations Unies a élaboré un plan d'action précisant les responsabilités de chaque organisme: coordination des groupes thématiques, élaboration d'une stratégie de communication commune et mise en place d'un système de mobilisation de ressources pluriannuelles. Le bureau de pays du PAM a constaté que les opérations conjointes menées en application du principe de l'unité d'action des Nations Unies soulevaient des difficultés dans la mesure où elles ne mettaient pas en valeur la contribution de chaque organisme et suscitaient des frictions sur le plan budgétaire.

Sensibilisation et communication

33. Les institutions ayant leur siège à Rome ont organisé plusieurs rencontres à l'occasion de la venue de hautes personnalités à Rome, dont la Princesse Máxima des Pays-Bas, en mars 2013 et S. E. Mme Ellen Johnson Sirleaf, Présidente de la République du Libéria en avril 2014.
34. En octobre 2013, les institutions sises à Rome et ONU-Femmes ont organisé une manifestation destinée à mobiliser des fonds en faveur d'un programme quinquennal devant être mis en œuvre dans sept pays, intitulé « Accélérer les progrès vers l'émancipation économique des femmes rurales ». Lors du Forum politique de haut niveau qui s'est tenu en 2014 à New York sous les auspices du Conseil économique et social, les institutions sises à Rome, le Brésil et les Philippines ont organisé conjointement une manifestation destinée à mettre en lumière le rôle des petits paysans et de l'agriculture familiale dans le cadre du programme pour l'après-2015, soulignant l'importance des partenariats multipartites. Les institutions établies à Rome ont également organisé des manifestations et des activités parallèles à d'autres occasions, notamment lors de la séance plénière du CSA en octobre, de la Journée mondiale de l'alimentation et de la Journée internationale de la femme.

COLLABORATION ADMINISTRATIVE ET AUTRE

Continuité des opérations

35. En 2014, le Centre des opérations du PAM a conclu un partenariat sur la continuité des opérations avec le Centre de gestion des crises — Santé animale de la FAO. Le but est de faire en sorte qu'en cas de nécessité, lors d'une situation d'urgence par exemple, le personnel d'un organisme puisse utiliser les locaux et les services de l'autre, par exemple le matériel de téléconférence, lorsque les siens ne sont pas disponibles.

Équipe chargée des achats communs

36. Grâce à la collaboration entre les organisations et leurs bureaux juridiques, les institutions sises à Rome ont mis sur pied l'Équipe chargée des achats communs et utilisent aujourd'hui le même logiciel d'appels d'offres électronique que celui du Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies, en vue de constituer une base de données fournisseurs. Après avoir lancé un appel d'offres interinstitutions, le PAM et la FAO établissent un contrat harmonisé garantissant un maximum de transparence, en particulier aux prestataires dont le contrat résulte d'un appel d'offres émanant de l'Équipe chargée des achats communs. Les trois institutions sises à Rome suivent également la même démarche pour l'élaboration du cahier des charges et des critères d'évaluation.

Évaluation

37. Les bureaux de l'évaluation de la FAO et du PAM sont convenus de conduire une évaluation conjointe du module mondial de la sécurité alimentaire. Opérationnel depuis janvier 2013, ce module est un mécanisme d'intervention d'urgence dirigé conjointement par les deux organismes. Les résultats de l'évaluation seront présentés aux organes directeurs de la FAO et du PAM en 2014. L'évaluation sera financée et entreprise conjointement par les deux organisations, sous la direction de la FAO.
38. En avril 2013, le Bureau de l'évaluation du PAM a signé une déclaration commune avec ses homologues de la FAO et du FIDA et avec le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale afin d'accroître la collaboration en matière d'évaluation des activités des institutions sises à Rome dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et de l'atténuation de la pauvreté en milieu rural. Cette déclaration porte sur le partage des informations relatives aux programmes de travail et aux services de consultants, sur les activités communes d'apprentissage et d'acquisition de connaissances, sur la mise en commun des méthodes et sur les activités pédagogiques et les séminaires.
39. La déclaration commune sur la collaboration dans le domaine de l'évaluation a conduit à une initiative conjointe visant à développer les capacités d'analyse par sexe en réponse à l'analyse sectorielle menée par le système des Nations Unies sur la prise en compte de la problématique hommes-femmes, qui fera l'objet d'un rapport en 2015.
40. Une évaluation conjointe de REACH, dirigée par le Bureau de l'évaluation du PAM et associant des partenaires tels que la FAO, sera menée fin 2014. Les conclusions seront soumises pour examen au Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2016. L'évaluation portera sur deux questions relevées lors de récentes évaluations consacrées à la transition vers l'assistance alimentaire: les partenariats noués par le PAM pour la programmation d'activités nutritionnelles et sa capacité à atténuer la faim à long terme.

Contrôle

41. En 2013, le Bureau de l'Inspecteur général du PAM s'est concerté avec la FAO et le FIDA en vue de faire le meilleur usage possible des ressources des Nations Unies et de préparer un audit de l'équipe chargée des achats communs, prévu pour 2014.
42. Les institutions ayant leur siège à Rome ont décidé de procéder ensemble à la sélection de leurs nouveaux agents et d'établir des fichiers de candidats communs. Bien que les contrats soient établis séparément par chaque organisme, les qualifications des contrôleurs et des enquêteurs figurant dans les fichiers ont ainsi pu faire l'objet d'une vérification commune.

Gestion des ressources humaines

43. Un registre commun des agents des services généraux engagés pour une période de courte durée ou à titre temporaire est en cours d'élaboration. Il permettra de répertorier les vacances de poste au siège de chaque institution. L'accord-cadre correspondant a été signé par les trois institutions en juillet 2014.

Locaux communs

44. Le Bureau du PAM au Népal a accepté d'apporter un appui au FIDA du 1^{er} juillet 2013 au 31 décembre 2014 en mettant à sa disposition des bureaux et des salles de conférence, du mobilier, des lignes téléphoniques, un accès à Internet, un parking, et des services de sécurité, de nettoyage et autres (eau, électricité, etc.).
45. En 2013, le PAM a partagé ses locaux avec la FAO ou le FIDA dans 17 pays: Gambie, Inde, Mozambique, Népal, République dominicaine et Sri Lanka (bureaux de pays); Bangladesh, Haïti, Libéria, Kenya, République démocratique du Congo et République-Unie de Tanzanie (bureaux auxiliaires); il a également partagé ses locaux à Beijing, à Johannesburg, à Londres et à Washington.

MEILLEURES PRATIQUES ET ENSEIGNEMENTS RÉPERTORIÉS

Unanimité

46. Les institutions ayant leur siège à Rome ont mis en commun les ressources techniques qu'elles apporteront à la mise en œuvre du programme de développement pour l'après-2015. Leur travail conjoint sur la sécurité alimentaire, la nutrition et l'agriculture durable servira de modèle aux futures initiatives dans d'autres domaines thématiques. Les trois institutions ont également coordonné leurs contributions à la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, et ont présenté une déclaration commune lors du sommet et des réunions ministérielles. Dotées de différents mandats et priorités, elles se heurtent toutefois à la difficulté de parler d'une même voix lors des réunions stratégiques organisées à l'échelle internationale, régionale et nationale.

Mise en commun des compétences techniques

47. En 2008, le PAM et le FIDA ont mis au point ensemble le Mécanisme de gestion des risques météorologiques pour appuyer leurs travaux sur le transfert des risques. L'accord, conclu en avril 2013, prévoyait que le FIDA désignerait des experts pour contribuer à la mise en œuvre d'une assurance météorologique indicielle en Éthiopie et au Sénégal dans le cadre de l'initiative du PAM en faveur de la résilience des communautés rurales. Financé par l'Agence française de développement, ce dispositif appuie les travaux de recherche entrepris au Sénégal pour apprécier l'efficacité des technologies de télédétection dans le contexte de

la création de produits d'assurance indicielle. Le Mécanisme de gestion des risques météorologiques a permis de déployer rapidement les experts engagés par le FIDA pour appuyer l'initiative en faveur de la résilience des communautés rurales; sans cet accord, ce déploiement aurait pris beaucoup plus de temps. Les conclusions concernant le projet de télédétection n'ont pas encore été publiées, mais elles sont susceptibles d'améliorer la conception de l'assurance indicielle. Cette collaboration a également donné au FIDA la possibilité d'appliquer les résultats de ses travaux de recherche sur le terrain.

48. En 2013, la FAO a continué de dispenser des avis scientifiques dans le cadre de l'examen et de la révision des critères microbiologiques inclus par le PAM dans les spécifications relatives aux produits. Ces conseils portent aussi sur les options que le PAM pourrait envisager en matière de gestion des risques afin de garantir la sécurité sanitaire de ses approvisionnements. Au niveau national, le PAM a reçu de la FAO des orientations pour la gestion de la contamination par des mycotoxines survenue dans sa chaîne d'approvisionnement au Bénin et au Burkina Faso.

Économies et efficience

49. Conformément à ce qu'avait recommandé le PAM, l'équipe des achats communs des institutions sises à Rome s'est dotée d'une procédure d'enchères inversées afin de faire jouer la concurrence entre les prestataires de services et de garantir la transparence et la confidentialité des offres. Les institutions ont ainsi fait une économie de 10 pour cent par an sur le coût de l'approvisionnement en électricité des trois sièges.
50. Les trois institutions ont également collaboré à l'initiative pour la neutralité climatique, en mettant en commun des ressources et des informations pour mener à bien des actions de sensibilisation sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et diffuser les meilleures pratiques en la matière.

Défis à relever pour développer la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome

51. L'absence d'approches et de procédures harmonisées signifie souvent qu'il faut beaucoup de temps pour parvenir à s'entendre sur de nouvelles collaborations. Parmi les difficultés rencontrées figurent le manque de cadres juridiques et financiers qui permettraient de mettre facilement en commun les financements et autres ressources à l'appui d'initiatives présentant un intérêt mutuel. En outre, les trois organes directeurs ont des attentes différentes pour ce qui est de la collaboration entre les institutions.

PROCHAINES ÉTAPES

Maintenir le soutien apporté à l'initiative Défi Faim zéro

52. Les institutions sises à Rome continueront de travailler ensemble chaque fois que possible à l'appui des processus visant à lutter contre la faim et la malnutrition, notamment le programme de développement pour l'après-2015, le Défi Faim zéro et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Une manifestation de haut niveau axée sur le Défi Faim zéro était prévue en marge de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, en septembre 2014. L'alliance pour une agriculture climatiquement rationnelle sera lancée avec l'appui des institutions ayant leur siège à Rome et d'autres instances lors du Sommet sur le climat qui se tiendra le même mois. Les trois institutions coordonneront en outre la participation d'autres organismes des Nations Unies à l'Expo Milano en 2015.

Encadré 2: Renforcement de la gouvernance mondiale pour la lutte contre la faim

Le programme Renforcement de la gouvernance mondiale pour la lutte contre la faim, financé par la Commission européenne et administré par la FAO, cherche à promouvoir une gouvernance mieux coordonnée et mieux informée en matière de sécurité alimentaire et de nutrition aux niveaux mondial, régional et national, notamment au travers du Comité de la sécurité alimentaire mondiale. Tout en prenant acte d'"exemples de coopération efficace", l'évaluation à mi-parcours recommande que soit élaborée "une approche plus stratégique de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome et d'autres partenaires". La FAO a organisé un atelier en janvier 2014 afin d'examiner les recommandations issues de cet examen; les efforts se poursuivent pour améliorer la collaboration entre les trois institutions sur des questions stratégiques clés, comme la protection sociale, l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans les pays en situation de crise prolongée.

Lutter ensemble contre la malnutrition

53. La deuxième Conférence internationale sur la nutrition, en novembre 2014, offrira aux institutions ayant leur siège à Rome la possibilité de renforcer leur collaboration autour des questions de nutrition. Les engagements qui seront pris à cette occasion devront être rapprochés d'autres initiatives liées à la nutrition, comme l'initiative SUN, le Défi Faim zéro et les objectifs fixés par l'OMS et l'Assemblée mondiale de la santé, et concorder avec le programme de développement pour l'après-2015. Lors de cette conférence, les institutions sises à Rome conviendront de leurs priorités communes afin de pérenniser les progrès réalisés dans le cadre de l'initiative SUN.

Harmoniser les approches en matière de résilience

54. Les institutions ayant leur siège à Rome ont décidé d'harmoniser leurs approches en matière de résilience. Un document de réflexion indiquant les buts communs et établissant des définitions compte tenu de divers chocs et facteurs de stress potentiels est en cours d'élaboration et sera publié au premier trimestre de 2015. Des directives relatives à la planification et à l'exécution conjointes de mesures en faveur de la résilience à l'échelle nationale et provinciale et au niveau des communautés sont en cours de préparation.

Collaborer à la phase post-expérimentale de l'initiative Achats au service du progrès

55. À l'issue de la phase expérimentale, un groupe de travail a été créé au sein des institutions ayant leur siège à Rome en mars 2014 dans le but d'appuyer la conception d'un programme établissant des liens entre les petits exploitants et les acheteurs institutionnels et gros acheteurs nationaux, compte tenu des enseignements tirés de l'initiative Achats au service du progrès. Ce groupe doit en premier lieu répertorier les zones géographiques et les domaines thématiques de chaque organisme dans les pays pilotes, afin de sélectionner jusqu'à cinq pays qui bénéficieront d'un soutien plus intensif à court terme. La FAO et le FIDA ont participé activement et contribué aux travaux de l'équipe chargée d'évaluer de façon indépendante l'initiative Achats au service du progrès, depuis les étapes préparatoires jusqu'à la communication des résultats, en passant par le travail d'enquête.

56. Depuis 2012, le Gouvernement brésilien collabore à l'élaboration de l'initiative Acheter en Afrique pour les Africains, qui repose sur un partenariat programmé PAM-FAO couvrant les étapes allant de la planification stratégique jusqu'aux opérations sur le terrain. Son unité de coordination est désormais basée à Rome, des coordonnateurs permanents ayant été désignés par le PAM et la FAO.

Préparation aux situations d'urgence

57. Le PAM copréside l'Équipe spéciale du Comité permanent interorganisations sur la préparation aux situations d'urgence et s'apprête à conduire dans ce cadre un examen interorganisations du rapport intitulé "*Early Warning - Early Action*". Le PAM, la FAO et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires doivent revoir les directives interorganisations relatives à la planification des opérations d'urgence en s'inspirant d'éléments du guide du PAM pour la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de catastrophe.

Plaider en faveur de la réduction des pertes et du gaspillage alimentaires

58. Conformément à l'accord-cadre de 2013 sur la réduction des pertes après-récolte, les institutions sises à Rome sont en train de créer une communauté de pratiques consacrée aux pertes après-récolte qui favorisera la collaboration mondiale autour des politiques, recommandations, actions de sensibilisation, mesures de formation et dispositifs d'appui à la mise en œuvre. Un comité de pilotage composé de membres des trois institutions est opérationnel depuis juin 2014.

Continuer à accroître l'efficacité et l'efficacé

59. Des mesures sont prises pour accroître l'efficacité et l'efficacé, et réduire les coûts. Pour faciliter le partage d'informations et la prise de décisions, les responsables de département se réunissent tous les trimestres et les politiques sont passées en revue. Le PAM entend continuer à favoriser la mise en commun d'expériences et des enseignements tirés en matière de collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome, ainsi qu'à la diffusion des données les plus récentes à ce sujet.

ANNEXE I

COLLABORATION ENTRE LES INSTITUTIONS AYANT LEUR SIÈGE À ROME: MISE À JOUR STATISTIQUE (2013)¹

- Conformément au cadre de collaboration entre les institutions sises à Rome, des données ont été recueillies sur: i) l'aide à la formulation des politiques, les connaissances et le suivi; ii) les opérations; iii) les actions de sensibilisation et la communication; et iv) la collaboration administrative. Au cours de la période sur laquelle porte le présent rapport (1^{er} janvier-31 décembre 2013), 232 activités ont été menées en collaboration dans 69 pays, dont 30 pour cent au niveau du siège, 3 pour cent au niveau des bureaux du PAM et 67 pour cent au niveau régional et national.
- Comme indiqué au tableau 1, la collaboration entre la FAO et le PAM représente 68 pour cent des activités recensées en 2013. Il y a eu une forte complémentarité entre les deux organisations dans les situations d'urgence, dont témoigne par exemple leur direction conjointe de groupes thématiques sur la sécurité alimentaire.

TABLEAU 1: COLLABORATION, PAR EMPLACEMENT					
	Nombre	Pourcentage	FAO/PAM	FIDA/PAM	FAO/FIDA/PAM
Siège	69	30	26	9	34
Bureaux du PAM*	8	3	5	–	3
Bureaux régionaux et bureaux de pays	155	67	126	4	25
TOTAL	232	100	157	13	62

* Addis-Abeba, Bruxelles, Genève, Londres, Tokyo et Washington.

- La collaboration entre le PAM et le FIDA représente 6 pour cent de l'ensemble; elle se situe principalement au niveau du siège et est axée sur l'administration et les politiques. Le PAM et le FIDA ont également collaboré au niveau des bureaux de pays: le Bureau du PAM au Népal, par exemple, héberge les chargés de programme du FIDA en poste dans le pays.
- La collaboration entre les trois institutions représente 27 pour cent des activités menées conjointement en 2013 et porte aussi bien sur les opérations au niveau régional et national que sur la communication et les actions de sensibilisation, le dialogue sur les politiques à suivre et l'administration (voir les figures 1 et 2).

¹ Données collectées au moyen des applications de télécommunication du PAM et extraites de la base de données sur la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome.

5. Les tableaux 2 et 3 indiquent respectivement le nombre de projets et de pays ayant bénéficié d'une collaboration entre les institutions sises à Rome en 2013. Comme on peut le constater, l'augmentation régulière des chiffres témoigne du renforcement de la collaboration entre les institutions au niveau tant des projets que des pays.

Figure 1: Collaboration entre les institutions sises à Rome, par organisation

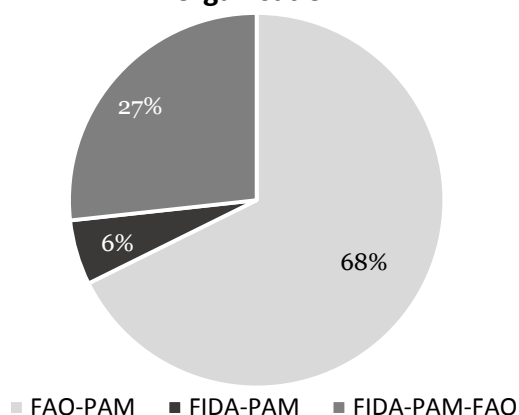


Figure 2: Collaboration entre les institutions sises à Rome, par pilier

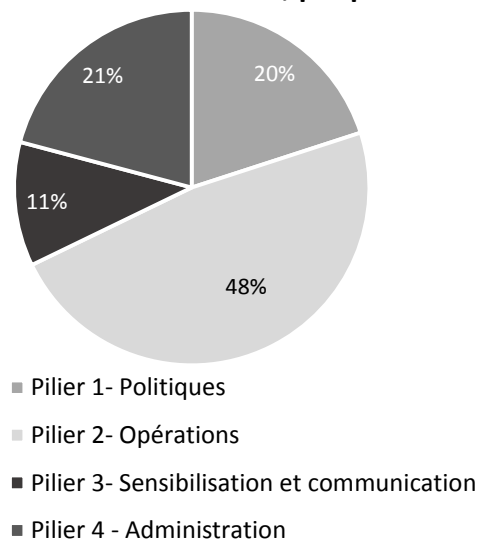


TABLEAU 2: NOMBRE DE PROJETS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE COLLABORATION OPÉRATIONNELLE ENTRE LES INSTITUTIONS SISES À ROME²

	2011	2012	2013
FAO/PAM	86	105	108
FIDA/PAM	12	11	18
FAO/FIDA/PAM	6	11	16

TABLEAU 3: NOMBRE DE PAYS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE COLLABORATION OPÉRATIONNELLE ENTRE LES INSTITUTIONS SISES À ROME

	2011	2012	2013
FAO/PAM	50	58	58
FIDA/PAM	10	10	14
FAO-FIDA-PAM	5	10	13

² Toutes ces opérations ont été menées au niveau national ou régional.

6. Le tableau 4 montre les secteurs dans lesquels les institutions sises à Rome ont collaboré au niveau des pays, en particulier l'agriculture, les évaluations conjointes, le développement des capacités et la coordination des groupes thématiques conjoints sur la sécurité alimentaire.

TABLEAU 4: NOMBRE DE PROJETS BÉNÉFICIAIRE D'UNE COLLABORATION OPÉRATIONNELLE ENTRE LES INSTITUTIONS SISES À ROME, PAR SECTEUR					
	Nombre	Pourcentage	FAO/PAM	FIDA/PAM	FAO/FIDA/PAM
Agriculture	63	21,7	54	1	8
Évaluation/Missions d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires	14	4,8	13	–	1
Évaluation/Missions d'évaluation conjointe	2	0,7	1	–	1
Évaluation/autres	36	12,4	31	1	4
Développement des capacités	36	12,4	33	2	1
Éducation: Vivres pour la formation/alphabétisation/acquisition de compétences	3	1,0	3	–	–
Éducation: alimentation scolaire/rations à emporter	7	2,4	7	–	–
Secours d'urgence/distribution gratuite de vivres	7	2,4	7	–	–
Environnement	9	3,1	7	1	1
Santé et nutrition	16	5,5	14	1	1
VIH/sida	4	1,4	4	–	–
Préparation aux situations d'urgence/alerte rapide/préparation des interventions d'urgence	14	4,8	14	–	–
Conception des projets	10	3,5	8	2	–
Groupe thématique conjoint sur la sécurité alimentaire	55	19,0	48	–	7
Autres	14	4,8	13	1	–
TOTAL	290		257	9	24

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
IPC	Cadre intégré de classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire
OMS	Organisation mondiale de la Santé
P4P	Achats au service du progrès
REACH	Efforts renouvelés contre la faim et la dénutrition chez les enfants
SUN	Initiative Renforcer la nutrition
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance